



Obligation de bénéficier des revenus d'une sci ?

Par **cécile**, le **27/02/2012** à **13:57**

Bonjour,

je dois louer l'appartement de ma mère, afin de me permettre de bénéficier d'une éventuelle aide au logement, il faut que cette dernière crée une sci, elle a donc besoin d'une seconde personne et moi je ne peux en faire partie car mon but n'est pas d'être bénéficiaire des revenus de cette sci, d'autant qu'il y a d'autres frères et sœurs, y-aurait-il une autre solution ?

Par avance merci pour vos réponses

Par **edith1034**, le **27/02/2012** à **14:17**

non puisqu'on ne peut avoir la CAF pour un appartement loué à ses parents

pour tout savoir sur la SCI

<http://www.fbIs.net/SCIINFO.htm>